

POURQUOI VALIDER VOTRE COMPTE E-COTIZ ?

La validation de votre compte E-Cotiz est essentielle pour identifier votre association auprès de notre établissement de monnaie électronique partenaire, S-Money*.

En effet, conformément à la législation sur les paiements en ligne, cette identification est obligatoire afin de vous permettre d'encaisser en ligne.

Notre prestataire doit valider les informations de votre association.

COMMENT VALIDER VOTRE COMPTE E-COTIZ ?

Nous invitons alors à nous envoyer les documents suivants à cette adresse :
support@e-cotiz.com

CATÉGORIE	PIÈCES ACCEPTÉS
STATUS	Status signés et datés
PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE	PV d'AG signé et daté désignant les membres du bureau directeur ainsi que leurs pouvoirs (Président, Trésorier, Secrétaire Général)
COMPTE BANCAIRE	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
JUSTIFICATIF D'EXISTENCE JURIDIQUE	- Extrait du Journal Officiel OU - Récépissé de déclaration en préfecture
JUSTIFICATIF D'ACTIVITÉ	- Compte de résultat ou bilan Si l'association à moins d'un an : - Attestation signée et datée du nombre d'adhérents ainsi que le pris moyen des cotisations OU - Bilan prévisionnel
JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ DU PRÉSIDENT	- Carte d'identité nationale recto-verso (en cours de validité) OU - Passeport (encours de validité) OU - Permis de conduire OU - Titre de séjour
JUSTIFICATIF DE DOMICILE (moins de 3 mois)	<p>Vous disposez de vos propres locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facture d'énergie ou de téléphone, au nom de l'association OU - Attestation d'assurance <p>Vous êtes hébergé par une municipalité ou une collectivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation d'hébergement datée, signée et tamponnée de la municipalité ou de la collectivité <p>Vous êtes hébergé chez un tiers (ou membre de l'association) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pièce d'identité de l'hébergeur recto-verso (en cours de validité) ET - Justificatif de domicile de l'hébergeur : <ul style="list-style-type: none"> • Facture de fournisseur d'énergie ou de téléphone OU • Attestation d'assurance (en cours de validité) OU • Quittance de loyer OU • Avis d'imposition OU • Taxe d'habitation ET - Attestation d'hébergement signée et datée



*S-money est un établissement émetteur de monnaie électronique agréé par l'Autorité de contrôle Prudentiel (ACP) et filiale du Groupe BPCE.



S-MONEY, société par actions simplifiée (SAS) au capital de 16 237 000 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 501 586 341, dont le siège social est sis 168bis-170 rue Raymond Losserand 75014 Paris.